

Profession de foi

Je suis maître de conférences en histoire moderne à l'université de Lille depuis septembre 2024, après avoir été candidat admis à poursuivre lors de deux campagnes successives au CNRS, dans l'actuelle section 33 (2023, 2024). Dès mes années de thèses à l'ENS de Lyon, j'ai activement participé à la vie collective des équipes et des laboratoires où je suis passé : d'abord comme représentant des doctorants du laboratoire Triangle (UMR 5206), ensuite au sein du groupe « Transition écologique » du LARHRA (UMR 5190). Dans ce dernier, j'ai porté la voix d'une plus grande durabilité de nos pratiques professionnelles, tant sur le plan écologique que sur le plan social : l'évaluation quantitative de nos carrières a eu pour conséquence de multiplier les manifestations scientifiques et les publications, explosion qui pèse d'abord sur nos collègues administratif-ves au sein des laboratoires. C'est dans la poursuite logique de ces engagements, en faveur des collègues non-titulaires et d'un changement de nos pratiques professionnelles, que je candidate pour siéger au CoCNRS en section 35.

D'abord spécialiste de l'histoire de la diplomatie et des relations franco-italiennes à la Renaissance, je m'oriente aujourd'hui vers une histoire sociale des milieux curiaux. Mon intérêt se porte sur la pluralité des domesticités qui y vivent et y travaillent. De ce fait, je suis confronté à la construction des régimes de valeur imposés par la cour à ses membres, y compris les plus dominés. Travailler sur cette histoire sociale des élites implique d'adopter une perspective autre et d'explorer des sources variées, notamment judiciaires et policières. En m'intéressant aux « basses couches » entourant les élites, je questionne les postulats et préjugés que nous portons sur les individus, notamment ceux concernant la porosité et la labilité des statuts sociaux. Cette démarche contribue à étudier un pan peu connu de l'histoire des cours princières, et plus généralement des élites, mais aussi de participer à l'effort des sciences humaines et sociales pour objectiver nos données et renforcer notre régime de la preuve.

Dans un contexte où le régime de la preuve est souvent remis en cause de manière défavorable aux SHS, et où les institutions de financement stable et indépendant de la recherche sont menacées, je crois fermement que le CNRS constitue une pierre angulaire de notre système de production des savoirs. Il est essentiel de maintenir le financement de postes de chercheurs permanents et d'offrir aux docteurs la possibilité de se projeter dans cette carrière. Le concours national du CNRS pour le recrutement des chercheurs est une chance unique à l'échelle mondiale, garantissant la qualité des chercheurs recrutés. Je crois fondamentalement en ce concours et en la capacité des enseignants-chercheurs à y participer à parts égales avec les chercheurs du CNRS. Le CNRS n'est pas absent des carrières de ces derniers : les détachements CNRS constituent des moments d'accélération de leurs recherches ; le dialogue constant entre les chercheurs du CNRS et les E.-C. au sein des UMR nourrit les uns et les autres. Ce dialogue

PIERRE NEVEJANS

Maître de conférences en histoire moderne
Université de Lille / IRHIS (UMR 8529)

CANDIDAT AU CoCNRS-35
Collège B2 (E.-C., MCF)

est encore interdisciplinaire : formé à l'histoire au milieu des sociologues et des politistes, je sais combien ce dialogue est fécond et souhaiterais défendre les collègues favorisant ce dialogue au-delà des façades encouragées par les grandes agences de financement de la recherche.

Ces dernières années, la baisse du nombre de postes offerts aux différents concours d'entrée au CNRS (chercheurs, IT, ingénieurs, techniciens) entraîne de graves difficultés dans les UMR et participe à la précarisation des personnels recrutés sur des contrats moins stables. Par ailleurs, la centralisation des personnels CNRS dans certaines UMR parisiennes et lyonnaises met en danger le dialogue entre C et E.-C. à l'échelle du territoire national. Au-delà du seul CNRS, la profession ne reflète pas toujours la diversité sociale de nos sociétés : une recherche diverse, qui tiennent compte de toutes les origines, de toutes les identités et de ce qui fait la richesse de notre monde repose pourtant sur la diversité sociale au sein de l'ESR et la capacité des chercheurs à regarder et étudier des mondes avec des méthodes et perspectives variées. Enfin, alors que l'ESR n'est plus évalué que sur des questions quantitatives et qu'il est encore difficile de faire primer la qualité des interventions et publications sur leur qualité, je crois nécessaire de mettre en avant la possibilité de réduire notre production scientifique pour en accroître la qualité. Il s'agit d'un devoir sur le plan humain, tant parce que les parcours cachent des vies privées souvent sacrifiées en faveur des carrières que parce que les colloques sont des espaces de danger pour les jeunes chercheuses (10 % d'entre elles déclarent avoir subi une agression sexuelle en congrès !) et qu'il nous est absolument nécessaire de réfléchir à une autre manière de se retrouver, qui permette un dialogue scientifique sain, apaisé et fécond pour l'innovation. Il s'agit aussi d'un devoir moral sur le plan écologique. Les CoCNRS peuvent jouer un rôle à ce titre en favorisant le recrutement de profils atypiques et en prêtant une oreille attentive aux discours qui permettent d'envisager un changement profond de nos pratiques. Ancien élu au conseil de laboratoire de l'UMR Triangle (5206) et au conseil scientifique de l'ENS de Lyon, je sais qu'il est possible, dans ces instances, de mettre en avant d'autres manières d'envisager le monde de la recherche scientifique.

Pour l'ensemble de ces raisons, je souhaite participer activement au fonctionnement collégial du CNRS, via le CoCNRS-35 et me porte candidat pour y siéger.